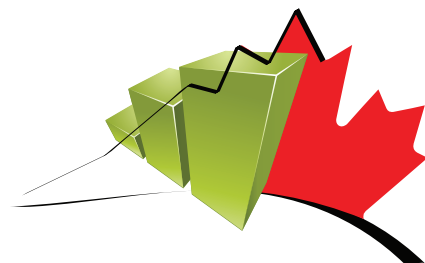


Une année sabbatique entre l'école secondaire et les études postsecondaires est-elle bénéfique ou nuisible à long terme?



par Marc Frenette

Date de diffusion : le 25 mai 2022

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2022

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Une année sabbatique entre l'école secondaire et les études postsecondaires est-elle bénéfique ou nuisible à long terme?

par Marc Frenette

DOI: <https://doi.org/10.25318/36280001202200500004-fra>

Résumé

Après avoir obtenu leur diplôme d'études secondaires, certains élèves décident de différer leurs études postsecondaires. Quelle est l'incidence à long terme d'une année sabbatique dans ces cas? D'une part, les jeunes qui choisissent cette voie remplacent une année de travail mieux rémunéré après les études postsecondaires par une année de travail moins rémunéré (ou pas de travail) avant les études postsecondaires (c.-à-d. que le coût de renonciation peut être élevé). D'autre part, l'année supplémentaire peut être indispensable pour les jeunes qui cherchent encore à découvrir ce qu'ils veulent faire pour le reste de leur vie. Ils peuvent revenir à l'école avec une plus grande orientation professionnelle ou plus de maturité, ce qui pourrait permettre d'améliorer les résultats sur le marché du travail à long terme. La question principale de cette étude est la suivante : « Chez les diplômés du secondaire qui se sont finalement inscrits à des études postsecondaires, comment les résultats à long terme sur le marché du travail se comparent-ils entre ceux qui ont pris une année sabbatique (c.-à-d. qu'ils ont commencé leurs études postsecondaires entre 12 et 15 mois après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires) et ceux qui ont suivi un cheminement plus linéaire vers des études postsecondaires (c.-à-d. qu'ils ont commencé leurs études postsecondaires dans les trois mois après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires)? » L'analyse repose sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, couplées au Fichier des familles T1, et tient compte des différences dans un ensemble très riche de caractéristiques, y compris le rendement scolaire, les capacités cognitives et non cognitives, les caractéristiques parentales (présence, niveau de scolarité, aspirations et comportement d'épargne pour les études), les pairs et les effets fixes de l'école secondaire. Les résultats laissent supposer qu'il existe une association négative importante entre la prise d'une année sabbatique et les gains cumulatifs chez les personnes qui se sont inscrites dans un programme menant à un grade peu après l'obtention du diplôme d'études secondaires. Plus précisément, les hommes qui ont pris une année sabbatique avant de s'inscrire dans un programme menant à un grade ont gagné 57 448 \$ (en dollars constants de 2015), soit 11,6 % de moins entre 17 et 31 ans que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique. De même, les femmes qui ont pris une année sabbatique avant de s'inscrire dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade ont gagné 49 788 \$ (12,5 %) de moins sur la même période que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique. Selon des données annuelles, l'association négative entre la prise d'une année sabbatique et les gains a augmenté de manière plus ou moins constante en valeur absolue à mesure que les personnes vieillissaient, au moins jusqu'à 31 ans (âge auquel les données s'arrêtent). En revanche, le fait de prendre une année sabbatique était positivement lié aux gains chez les hommes qui s'inscrivaient dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade (70 416 \$, ou 14,6 % de plus), alors qu'il n'y avait aucune relation pour leurs homologues féminins. L'étude a également permis de constater une légère relation négative entre le fait de prendre une année sabbatique et d'autres caractéristiques cumulatives de l'emploi au cours de la période (nombre d'années d'affiliation syndicale et de participation à un régime de pension d'employeur) chez les femmes qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade.

Auteur

Marc Frenette travaille à la Division de l'analyse sociale et de la modélisation, Direction des études analytiques et de la modélisation, de Statistique Canada.

Introduction

La pandémie de COVID-19 a changé la façon dont de nombreuses personnes travaillent ou étudient. Le télétravail a connu une augmentation importante (Mehdi et Morissette, 2021), ouvrant ainsi de nouvelles possibilités aux chercheurs d'emploi qui étaient auparavant limités par la variable géographique. Combinée à une réévaluation des priorités de vie dans le contexte de la pandémie, cette situation a alimenté les craintes au sujet d'un abandon massif d'emplois, souvent appelé la « Grande Démission¹ ». De même, les élèves ont dû se tourner vers un environnement d'apprentissage virtuel, de nombreux programmes d'études postsecondaires étant proposés en partie ou en totalité, en ligne pour aider à réduire la propagation du virus. Cela peut avoir motivé certains élèves à envisager de retarder leurs études postsecondaires — c.-à-d. prendre une année sabbatique — par crainte de la qualité de l'apprentissage en ligne².

Prendre une année sabbatique entre l'école secondaire et les études postsecondaires n'est pas un concept nouveau. Bien qu'il n'y ait pas de définitions ou de statistiques officielles sur le fait de prendre une année sabbatique, quelques études ont documenté l'incidence du report de l'inscription à l'enseignement postsecondaire. Par exemple, Hango (2011) a indiqué que 24 % des diplômés canadiens du secondaire du début des années 2000 ont différé leur inscription aux études postsecondaires d'un maximum de 12 mois, ce qui peut comprendre des années sabbatiques complètes ainsi que des reports plus courts (p. ex. un trimestre de trois ou quatre mois). Ferrer et Menendez (2014) se sont concentrés sur une cohorte de diplômés canadiens de l'enseignement postsecondaire de la promotion de 1995 qui se sont inscrits à l'enseignement postsecondaire après le diplôme d'études secondaires et ont constaté que 17,3 % d'entre eux ont différé leur inscription d'au moins une année.

Pendant leur pause scolaire, les « personnes en année sabbatique » peuvent choisir d'acquérir une expérience de travail (peut-être pour économiser de l'argent pour les études postsecondaires), de voyager dans le pays ou à l'étranger, de faire du bénévolat, de s'adonner à un nouveau passe-temps ou de profiter de leur vie ou de l'enrichir d'une autre manière. Bien sûr, la décision de prendre une année sabbatique peut avoir des incidences économiques à long terme, qui peuvent être positives ou négatives. Sur le plan positif, prendre une année sabbatique pourrait aider les élèves à gagner en maturité avant de commencer leurs études postsecondaires. Une année supplémentaire d'expérience de travail ou de vie pourrait aussi les aider à prendre des décisions plus éclairées au sujet de leur future carrière, ce qui pourrait entraîner de meilleurs résultats sur le marché du travail plus tard. Sur le plan négatif, prendre une année sabbatique signifie remplacer une année de travail mieux rémunéré après les études postsecondaires par une année de travail moins rémunéré (ou pas de travail du tout) avant les études postsecondaires — autrement dit, prendre une année sabbatique peut entraîner des coûts de renonciation importants. Il n'est donc pas clair, *a priori*, de savoir comment une année sabbatique modifie les résultats à long terme sur le marché du travail.

Le but de la présente étude est d'évaluer l'incidence d'une année sabbatique sur les résultats du travail à long terme des élèves de l'enseignement postsecondaire. Plus précisément, la question principale de cette étude est la suivante : « Chez les diplômés du secondaire qui se sont finalement inscrits à des études postsecondaires, comment les résultats à long terme sur le marché du travail se comparent-ils entre ceux qui ont pris une année sabbatique (c.-à-d. qu'ils ont commencé leurs études postsecondaires entre 12 et 15 mois après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires) et ceux qui ont suivi un cheminement plus linéaire vers des études postsecondaires (c.-à-d. qu'ils ont commencé leurs études postsecondaires dans les trois mois après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires)? » L'analyse repose sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A (EJET-A), qui sont couplées au Fichier des familles T1 (FFT1). Les résultats sur le marché du travail sont accessibles pour

1. <https://www.theatlantic.com/ideas/archive/2021/10/great-resignation-accelerating/620382/>.

2. <https://www.cnbc.com/2021/06/09/many-college-students-chose-time-off-over-remote-learning-during-covid.html>.

les élèves âgés de 17 à 31 ans. Ils comprennent les gains cumulatifs au cours de la période, la valeur actualisée des gains cumulatifs, le nombre total d'années de cotisations syndicales et le nombre total d'années de participation à un régime de pension d'employeur. Ces données reposent sur une cohorte de jeunes nés en 1984, qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires au début des années 2000³.

Les recherches précédentes sur la relation entre prendre une année sabbatique et les gains ont abouti à des conclusions mitigées, ce qui pourrait être le résultat des différentes méthodes adoptées pour réaliser les études. Au Canada, deux études ont examiné l'incidence d'une année sabbatique sur les gains peu après avoir obtenu le diplôme d'études postsecondaires. Ferrer et Menendez (2014) ont utilisé l'Enquête nationale auprès des diplômés, qui contient un échantillon de diplômés de l'enseignement postsecondaire de la promotion de 1995, pour estimer les différentes incidences du report de la transition de l'école secondaire vers les métiers, le collège ou le baccalauréat, ainsi que l'effet du report de la transition du baccalauréat vers la maîtrise. Ils ont constaté que différer les études a eu une incidence positive sur les gains en 1997, même si les résultats relatifs à la transition de l'école secondaire vers les métiers ne sont pas importants sur le plan statistique. Ils ont également montré que les avantages de différer des études étaient observés principalement pour ceux qui avaient travaillé entre deux diplômes. La deuxième étude, menée par Hango (2008), a permis d'examiner les élèves âgés de 22 à 24 ans dans les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET), cohorte B, et a permis de constater une association négative entre l'inscription différée et les gains hebdomadaires pour ceux qui se sont initialement inscrits à l'université peu après l'obtention du diplôme d'études secondaires et aucune association pour leurs homologues des collèges.

Aucune étude canadienne ne s'est penchée sur l'incidence à long terme d'une année sabbatique. Toutefois, deux études européennes ont examiné la question. Crawford et Cribb (2012) ont utilisé les données d'une enquête britannique liées aux données sur le rendement scolaire et ont constaté que les personnes en année sabbatique en Grande-Bretagne ont enregistré des gains hebdomadaires légèrement inférieurs à 30 et 34 ans de ceux des élèves qui se sont inscrits directement aux études postsecondaires, même si les différences ne sont pas significatives sur le plan statistique. Holmlund *et al.* (2008) ont utilisé les données des registres suédois (données administratives) pour étudier l'incidence de quatre années de pause maximum entre l'école secondaire et l'université. Ils ont constaté que prendre une année sabbatique supplémentaire entraînait une baisse de 2,1 % des gains annuels à l'âge de 35 ans. Notamment, en examinant les gains cumulés tout au long de la vie, Holmlund *et al.* (2008) ont constaté que prendre une année sabbatique (par rapport à ne pas prendre d'année sabbatique) était associé à une réduction de la valeur actuelle des gains tout au long de la vie équivalente à 21 % des gains annuels à l'âge de 40 ans pour les hommes et à 31 % pour les femmes.

Différer l'inscription aux études postsecondaires peut être une décision très personnelle. Par exemple, les personnes confrontées à un coût de renonciation élevé pour différer leurs études (c.-à-d. celles qui s'attendent à tirer davantage profit des études postsecondaires) peuvent être moins enclines à le faire. La stratégie d'identification dans les études décrites ci-dessus comprend l'utilisation d'une approche très descriptive fondée sur l'absence de covariable (Hango, 2008); l'utilisation d'un vaste ensemble de caractéristiques personnelles et familiales, y compris des mesures de capacité (Crawford et Cribb, 2012;

3. Puisque les données utilisées dans la présente étude sont historiques, elles peuvent ou non refléter de façon adéquate les décisions auxquelles sont confrontés les jeunes d'aujourd'hui. Toutefois, les données historiques sont nécessaires pour obtenir des estimations sur l'incidence d'une année de pause à long terme. Par conséquent, il convient de rappeler aux lecteurs que les résultats présentés dans cette étude se rapportent à l'échantillon particulier examiné dans le cas présent. Seuls le temps, les données et la recherche permettront d'obtenir des estimations plus pertinentes des conséquences à long terme de la prise d'une année sabbatique dans le contexte actuel.

Holmlund *et al.*, 2008); et l'utilisation de l'estimation des variables instrumentales pour un ensemble un peu moins vaste de caractéristiques de base (Ferrer et Menendez, 2014)⁴.

La présente étude enrichit la littérature en produisant les premières estimations canadiennes des répercussions à long terme de la prise d'une année sabbatique sur divers indicateurs du marché du travail. L'accent est mis sur les résultats cumulés, car l'incidence d'une année sabbatique peut se faire sentir pendant de nombreuses années. La stratégie d'identification suit Crawford et Cribb (2012) et Holmlund *et al.* (2008) en tenant compte des différences dans un vaste ensemble de caractéristiques, y compris le rendement scolaire, les capacités cognitives et non cognitives, les caractéristiques parentales (présence, niveau de scolarité, aspirations et comportement d'épargne pour les études), les pairs et les effets fixes de l'école secondaire. Alors que les données sont principalement fournies par une enquête, qui est sujette à l'attrition (et au biais d'attrition) si les personnes sont suivies pendant une longue période, les données de suivi à long terme utilisées dans l'étude (p. ex. les gains) sont accessibles à partir des données fiscales, qui prennent en compte pratiquement toutes les personnes qui participent activement au marché du travail canadien⁵.

-
4. Plus précisément, Ferrer et Menendez (2014) ont instrumentalisé la décision de différer les études postsecondaires avec le taux de chômage national de l'année précédant l'obtention du diplôme antérieur. Intuitivement, cette stratégie peut être efficace, car les cohortes de diplômés du secondaire qui sont confrontés à des taux de chômage plus élevés peuvent être moins susceptibles de différer leurs études postsecondaires que leurs homologues qui sont confrontés à des taux de chômage plus faibles, sans autre raison que la chance (c.-à-d. leur année de naissance). Toutefois, étant donné que l'échantillon est limité (par la conception de l'enquête) à une cohorte précise de diplômés de l'enseignement postsecondaire (la promotion de 1995), seuls des sous-échantillons de différentes cohortes de diplômés du secondaire peuvent être comparés dans la présente étude (plus précisément, les personnes qui diffèrent leurs études dans une cohorte et les personnes qui ne les diffèrent pas dans une autre). Même si ces deux sous-échantillons sont déterminés en partie par le taux de chômage national auquel chaque cohorte a été confrontée, ils sont également déterminés par les nombreux facteurs qui influencent la décision de différer les études postsecondaires au cours d'une année donnée (p. ex. la capacité). Bien que l'étude tienne compte de nombreux facteurs importants derrière la décision de différer (p. ex. le sexe, l'état civil, la présence d'enfants de moins de 6 ans, la province de résidence, le statut d'immigrant, le domaine d'études choisi dans le cadre d'études postsecondaires), ce qui facilite sans aucun doute les comparaisons, l'Enquête nationale auprès des diplômés ne contient aucune mesure directe de la capacité. La mesure la plus proche est peut-être le domaine d'études choisi dans le cadre des études postsecondaires, mais Ostrovsky et Frenette (2014) ont montré qu'il y avait des variations importantes dans les gains cumulatifs (en 20 ans) dans chaque grande catégorie de domaine d'études examinée (ces catégories étaient plus ou moins semblables à celles utilisées par Ferrer et Menendez). L'instrument élaboré par Ferrer et Menendez variait également en fonction de la durée du programme d'études, ce qui était nécessaire pour assurer une variation suffisante de l'instrument. Toutefois, la durée du programme peut être influencée par la durée normale du programme et par le temps qu'il faut réellement à un étudiant pour terminer un programme d'une durée donnée. Ces deux facteurs peuvent avoir une incidence directe sur les gains, autrement que par le moyen d'une inscription différée. La présente étude a tenu compte du premier de ces deux facteurs (temps d'achèvement normal) en générant des résultats séparément par type de titre scolaire de l'enseignement postsecondaire, mais le deuxième facteur (temps d'achèvement réel) n'a pas été abordé.
 5. La structure des données varie d'une étude à l'autre, ce qui a des répercussions sur leurs conclusions. Dans l'étude menée par Ferrer et Menendez (2014), l'enquête suit une cohorte précise de diplômés du secondaire (la promotion de 1995). Les gains sont donc mesurés par rapport à l'année d'obtention du diplôme (deux ans plus tard, en 1997). Dans ce cadre de données, les personnes qui auront pris une année sabbatique auront systématiquement plus d'expérience de travail, en 1997, que les personnes qui n'auront pas pris une année sabbatique. Dans les études menées par Hango (2008), Crawford et Cribb (2012), et Holmlund *et al.* (2008), les gains sont mesurés à un âge donné afin que les personnes qui ont pris une année sabbatique et celles qui ne l'ont pas fait aient la même possibilité d'acquérir une expérience professionnelle lorsqu'on les compare après la période d'études postsecondaires. Les personnes qui ont pris une année sabbatique devraient donc gagner plus que celles qui n'en ont pas pris dans l'étude menée par Ferrer et Menendez (2014) par rapport aux autres études (y compris la présente étude). L'approche adoptée par Ferrer et Menendez (2014) est peut-être celle à privilégier pour examiner les gains à court terme, car autrement, les personnes qui ont pris une année sabbatique ont beaucoup moins d'expérience après les études postsecondaires que celles qui n'en ont pas pris. Toutefois, ces différences auraient moins d'importance à long terme, car les deux groupes acquièrent plus d'expérience et parce que les gains tendent à augmenter plus rapidement au début de la carrière. Dans la présente étude, l'accent est mis sur les gains cumulatifs sur une période de 15 ans. La question posée est donc la suivante : « Le fait de prendre une année sabbatique a-t-il été bénéfique ou nuisible sur cette période de 15 ans? »

La présente étude permettra d'éclairer les élèves et leurs parents au sujet d'une décision très importante de planification de carrière : différer ou non les études postsecondaires. Ses constatations auront également des répercussions sociales plus larges, étant donné que prendre une année sabbatique peut être lié à des effets de productivité à long terme qui pourraient annoncer des effets sur les gains.

La section suivante décrit la méthodologie utilisée dans la présente étude, notamment les données et les méthodes économétriques. Les résultats de l'étude sont ensuite présentés. L'étude se termine par un résumé des constatations et certaines réflexions sur des travaux de recherche à venir.

Méthodologie

L'analyse repose sur les données de l'Enquête auprès des jeunes en transition (EJET-A), qui sont couplées au Fichier des familles T1 (FFT1). La population cible de l'EJET-A était composée d'élèves nés en 1984. Une approche d'échantillonnage à deux degrés a été adoptée. Un échantillon aléatoire d'écoles dans les 10 provinces où les élèves cibles étaient inscrits a été prélevé en avril ou en mai 2000 lors du premier degré (lorsque les élèves avaient 15 ou 16 ans). Au second degré, un échantillon aléatoire d'élèves cibles de ces écoles a ensuite été sélectionné. En 2000 (cycle 1), l'EJET-A comprenait un questionnaire à l'intention des élèves et un questionnaire à l'intention des parents. Les élèves ont ensuite été interviewés de nouveau tous les deux ans pour un total de six cycles.

Au cours du cycle 1, les élèves ont également suivi le Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA), élaboré par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Le PISA comprenait un test de compréhension de l'écrit de deux heures, qui constituait l'élément principal de l'évaluation globale, et a été soumis à tous les élèves de l'échantillon. Immédiatement après le test de compréhension de l'écrit, environ la moitié des élèves ont été assignés de façon aléatoire à un test de mathématiques, et l'autre moitié à un test de sciences. L'évaluation du PISA mettait l'accent sur l'application pratique des connaissances que les élèves sont censés acquérir en classe. Les résultats des examens ont été normalisés afin d'avoir une moyenne de 500 et un écart type de 100 entre les pays de l'OCDE. Une enquête contextuelle a également été réalisée auprès des élèves et des administrateurs d'école.

Les données du questionnaire destiné aux jeunes (cycle 3) sont utilisées pour déterminer les « personnes en année sabbatique ». À ce stade, les jeunes avaient 19 ou 20 ans et étaient donc admissibles à s'inscrire dans un programme d'études postsecondaires. Des questions détaillées sur le parcours d'études et des dates précises permettent de calculer le temps écoulé entre l'école secondaire et l'inscription dans un établissement postsecondaire. Dans la présente étude, une année sabbatique est définie comme une période de 12 à 15 mois entre les deux. Les élèves qui se sont inscrits plus rapidement (c.-à-d. dans les trois mois) servent de groupe de référence⁶.

Les résultats sur le marché du travail utilisés dans la présente étude sont tirés du FFT1, qui a été couplé à l'EJET-A de 2001 à 2015⁷. Fait intéressant, les données fiscales comprennent les gains du marché du travail, qui consiste en la somme des salaires et traitements selon le T4, des revenus nets provenant d'un travail indépendant et d'autres revenus d'emploi. Les données fiscales comprennent également les

6. Tous les résultats reposent sur la période de 2001 à 2015, même si la première partie de cette période précède l'année sabbatique dans certains cas. Cela est attribuable à deux motifs : les élèves du Québec commencent normalement leurs études postsecondaires l'année de leur 17^e anniversaire (c.-à-d. en 2001) et, comme nous le verrons bientôt, les résultats sur le marché du travail sont pratiquement identiques au début de la période, avant qu'il ne soit possible d'obtenir un diplôme d'études postsecondaires.

7. Une version plus récente des fichiers couplés qui contient des données fiscales plus récentes est attendue sous peu. Dans la mesure du possible, une version mise à jour de certains des principaux résultats de la présente étude sera produite à ce moment-là.

retenues pour les cotisations syndicales, professionnelles et semblables (comme approximation d'une adhésion à un syndicat), ainsi que pour la valeur des cotisations à un régime de pension agréé ou un régime de participation différée aux bénéficiaires (comme indicateur de l'existence d'un régime de pension d'employeur). À partir de ces trois résultats sur le marché du travail — gains annuels, affiliation syndicale et régime de pension d'employeur — les quatre résultats sur le marché du travail à long terme suivants sont établis⁸ :

- gains cumulatifs du marché du travail (la somme des gains annuels du marché du travail de 2001 à 2015, exprimée en dollars constants de 2015);
- valeur actuelle des gains cumulatifs du marché du travail (la somme des gains annuels du marché du travail de 2001 à 2015, exprimée en dollars constants de 2015 et actualisée au taux de rendement de 5 %)°;
- nombre d'années de cotisations syndicales (le nombre d'années comprenant des retenues pour les cotisations syndicales, professionnelles et semblables de 2001 à 2015);
- nombre d'années de participation à un régime de pension d'employeur (le nombre d'années comprenant des cotisations à un régime de pension agréé ou un régime de participation différée aux bénéficiaires de 2001 à 2015).

Bien que l'échantillon soit limité aux élèves de l'enseignement postsecondaire (un groupe potentiellement hétérogène), la décision de prendre une année sabbatique peut être déterminée en partie par la capacité, qui peut être corrélée aux résultats sur le marché du travail indépendamment de son rôle dans la détermination du niveau de scolarité. Semblable à celle de Holmlund *et al.* (2008), la stratégie d'identification adoptée dans la présente étude repose sur des régressions types auxquelles s'ajoute un vaste ensemble de covariables. À l'opposé de Holmlund *et al.* (2008), qui se sont appuyés sur des données administratives suédoises, la présente étude repose sur les données de l'EJET-A. Plus précisément, les covariables suivantes sont élaborées à partir du cycle 1 de l'EJET-A, lorsque les élèves avaient 15 ou 16 ans :

- rendement scolaire (notes globales);
- capacité cognitive (score en lecture au PISA);
- capacité non cognitive (score combiné en maîtrise et en estime de soi)¹⁰;
- présence parentale;
- revenu parental;
- niveau de scolarité des parents;
- aspirations des parents quant au niveau de scolarité de leur enfant;

8. Un élève qui obtient son diplôme d'études secondaires en juin d'une année donnée aura jusqu'en septembre pour s'inscrire dans un programme d'études postsecondaires pour faire partie du groupe de référence. Pour que la période entre l'école secondaire et les études postsecondaires soit considérée comme une année sabbatique, l'élève doit s'inscrire dans un programme d'études postsecondaires pour une première fois entre juin et septembre de l'année après l'obtention de son diplôme. Les résultats de la présente étude étaient solides pour une période de temps légèrement plus longue (c.-à-d. moins de 4 mois et de 12 à 16 mois, permettant ainsi de commencer l'inscription en octobre).

9. Il est important d'exprimer les gains cumulatifs sur le plan de la valeur actuelle puisque les différences de gains entre les groupes clés peuvent varier tout au long de la période. La valeur actuelle exprime essentiellement la valeur des différences de gains cumulatifs d'une somme forfaitaire appliquée au début de la période, qui est ensuite disponible pour être investie en partie ou en totalité (au taux de rendement de 5 %) ou pour être dépensée immédiatement (plutôt que plus tard). Bien entendu, tous les gains ne sont pas disponibles pour être investis ou dépensés, car des impôts doivent également être payés. Toutefois, il en va de même pour les gains cumulatifs. Le revenu après impôt au niveau de la famille permettrait de dresser un tableau plus précis du revenu disponible, mais il faudrait pour cela élargir le champ d'application de la présente étude, qui porte essentiellement sur les résultats individuels sur le marché du travail.

10. La mesure de la capacité non cognitive représente la moyenne arithmétique des scores en maîtrise et en estime de soi, qui sont tous les deux dérivées de la théorie de la réponse d'item et fondés sur diverses réponses du questionnaire à l'intention des élèves de l'EJET. La maîtrise désigne la mesure dans laquelle un répondant estime que ses possibilités sont sous son contrôle, tandis que l'estime de soi désigne la valeur personnelle ou l'acceptation de soi.

- comportement d'épargne des parents pour les études (contribution à un Régime enregistré d'épargne-études);
- nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études après l'école secondaire;
- effets fixes de l'école secondaire.

Sans doute, tous ces facteurs peuvent avoir une incidence sur les résultats sur le marché du travail, directement ou indirectement (par des choix en matière d'éducation). Il existe une littérature canadienne abondante sur le rôle des facteurs susmentionnés dans l'influence de l'accès aux études postsecondaires (p. ex. Frenette, 2007; Frenette, 2017). Toutefois, sur le point conceptuel, il est difficile de savoir quel rôle (le cas échéant) ces facteurs jouent dans la détermination des résultats sur le marché du travail après avoir conditionné l'accès à l'université ou au collège, comme c'est forcément le cas en examinant les années sabbatiques.

Les modèles économétriques reposent sur la régression d'une des variables des résultats sur l'indicateur d'année sabbatique et les covariables énumérées ci-dessus (décrites plus en détail dans le tableau 2 de la section « Résultats » de la présente étude)¹¹. Nous estimons les modèles des moindres carrés ordinaires pour les deux résultats de gains et pour les dénombrements, les régressions binomiales négatives (nombre d'années de cotisations syndicales et de participation à un régime de pension d'employeur).

Prendre une année sabbatique consiste à remplacer une année de travail potentiel après les études postsecondaires par une année de travail potentiel avant de s'inscrire aux études postsecondaires. Autrement dit, prendre une année sabbatique implique un coût de renonciation (la différence des gains entre l'année avant les études postsecondaires et l'année après). Le coût de renonciation peut varier selon les groupes d'élèves. Dans la présente étude, les résultats sont estimés séparément selon le sexe et selon le type d'inscription aux études postsecondaires (menant à un grade¹² ou ne menant pas à un grade¹³) — deux dimensions dans lesquelles les rendements de la scolarité varient.

11. Comme semble l'indiquer une équation salariale de Mincer normalisée, un autre facteur important dans la détermination des salaires ou des gains est l'expérience du marché du travail. Ce facteur est délibérément omis des modèles économétriques de la présente étude pour deux motifs. Premièrement, la limite des données : il n'est possible de déterminer qu'un indicateur binaire annuel de l'emploi dans le FFT1. Une mesure précise de l'expérience de travail n'est donc pas possible. Deuxièmement, si prendre une année sabbatique a une incidence sur l'expérience de travail, alors prendre en compte les différences en matière d'expérience de travail dans le modèle élimine un facteur important par lequel une année sabbatique peut influencer les gains. L'objectif du présent document est de déterminer le rôle de la prise d'une année sabbatique sur les gains cumulatifs inconditionnels et d'autres résultats sur le marché du travail (affiliation syndicale et adhésion à un régime de pension). Toutes les variables qui figurent comme des covariables dans les modèles sont mesurées à l'âge de 15 ou 16 ans, avant l'année sabbatique possible. Pour emprunter le terme des méthodes scientifiques, aucune des covariables de la présente étude n'a fait l'objet d'une mesure de « post-traitement ».

12. Frenette (2019) a indiqué que 4,3 % des baccalauréats étaient offerts par des collèges communautaires.

13. Cela comprend tout programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade, que ce soit dans un collège ou un cégep, une école de commerce ou un institut de formation privé, ou une université. Toutefois, la grande majorité des inscriptions ne menant pas à un grade était liée à des programmes menant à un certificat ou à un diplôme d'un collège ou d'un cégep. Bien que de nombreuses personnes qui s'inscrivent à des programmes d'apprentissage accrédités travaillent un certain temps avant de s'inscrire dans un programme, elles représentaient moins de 0,5 % des inscriptions aux études postsecondaires dans l'échantillon utilisé dans la présente étude (diplômés récents du secondaire). Lorsque les inscriptions à des programmes de formation des apprentis ont été retirées de l'échantillon, les résultats n'ont pas changé de façon importante.

Par conséquent, il y a quatre groupes d'intérêt d'analyse dans la présente étude, chacun étant classé selon la prise ou non d'une année sabbatique. Les groupes et la taille de l'échantillon analytique sont décrits ci-dessous :

- hommes, inscription à des études postsecondaires ne menant pas à un grade (266 en année sabbatique et 1 159 pas en année sabbatique);
- hommes, inscription à des études postsecondaires menant à un grade (179 en année sabbatique et 1 499 pas en année sabbatique);
- femmes, inscription à des études postsecondaires ne menant pas à un grade (258 en année sabbatique et 1 345 pas en année sabbatique);
- femmes, inscription à des études postsecondaires menant à un grade (231 en année sabbatique et 2 592 pas en année sabbatique).

Dans tous les cas, nous avons estimé des modèles de régression groupés en fonction des 7 529 observations de l'analyse complète, ainsi que des interactions entre les quatre groupes analytiques et l'indicateur d'année sabbatique.

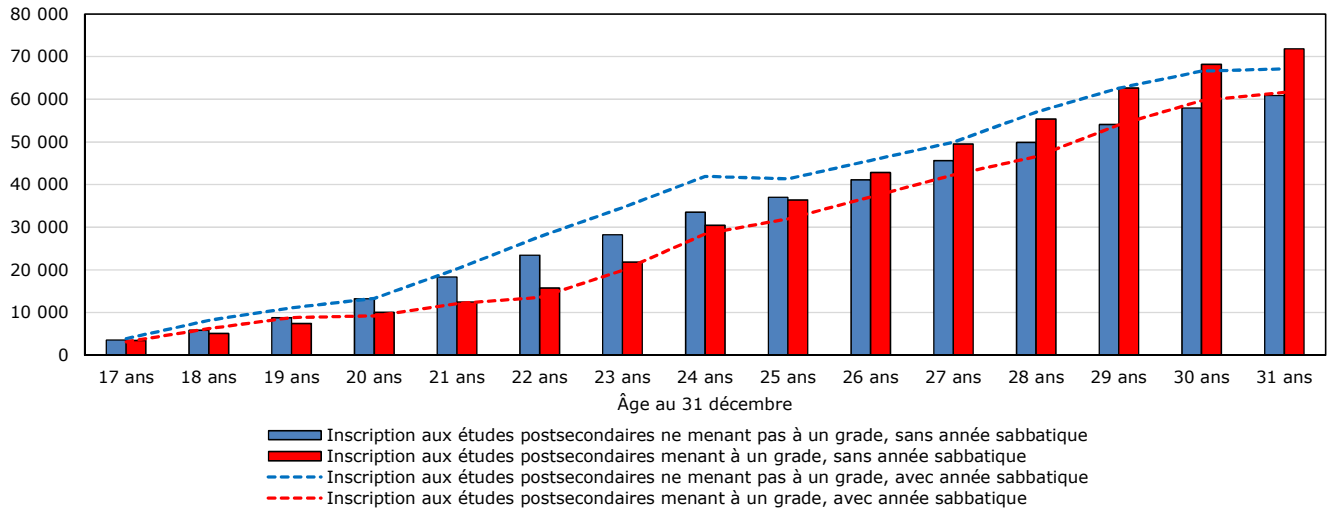
Résultats

Dans l'ensemble, 12,5 % des diplômés du secondaire qui se sont inscrits plus tard à des études postsecondaires ont pris une année sabbatique (entre 12 et 15 mois) avant de s'inscrire, plutôt que de s'inscrire dans les trois mois après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. La part de ceux qui ont pris une année sabbatique était plus élevée chez les hommes (14,4 %) que chez les femmes (11,1 %), ainsi que chez ceux qui se sont finalement inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade (17,5 %), comparativement à ceux qui se sont finalement inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade (9,1 %).

Le graphique 1 montre les gains annuels des hommes pour chaque année entre 17 et 31 ans pour ceux qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade et pour ceux qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade. Les résultats sont présentés séparément pour ceux qui n'ont pas pris une année sabbatique (représentés par les barres pleines) et ceux qui l'ont fait (représentés par les lignes pointillées). Peu importe le type d'inscription, les gains annuels des personnes qui ont pris une année sabbatique et de celles qui ne l'ont pas fait étaient pratiquement identiques jusqu'au début de la vingtaine. Vers l'âge de 22 ans, les gains des personnes qui ont pris une année sabbatique qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade ont commencé à dépasser ceux de leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique — un avantage qui a fluctué entre 4 000 \$ et 8 000 \$ pendant le reste de la période d'étude (jusqu'à 31 ans). En revanche, les personnes qui ont pris une année sabbatique qui se sont finalement inscrites dans un programme menant à un grade ont commencé à gagner moins vers l'âge de 22 ans que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique. Ce déficit des gains enregistrés par les personnes qui ont pris une année sabbatique a continué à croître de façon plus ou moins constante tout au long de la période à l'étude, atteignant 10 271 \$ à l'âge de 31 ans.

Graphique 1
Gains annuels par âge, type d'inscription aux études postsecondaires et statut lié à la décision de prendre une année sabbatique — Hommes

dollars constants de 2015

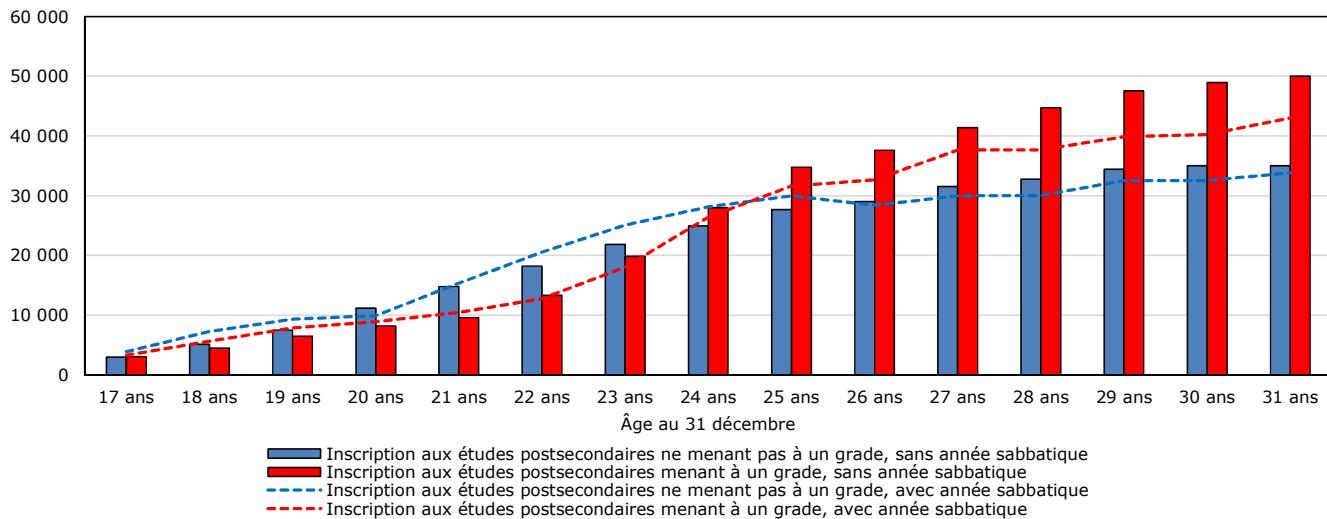


Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Chez les femmes, celles qui ont pris une année sabbatique et qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade ont également gagné beaucoup moins que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique (graphique 2). La différence est apparue vers l'âge de 23 ans et a augmenté de façon plus au moins constante par la suite, atteignant 6 994 \$ à l'âge de 31 ans. Chez les femmes qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade, les différences de gains entre celles qui ont pris une année sabbatique et celles qui ne l'ont pas fait étaient beaucoup plus faibles et ne favorisaient pas toujours un groupe par rapport à l'autre pendant toute la période.

Graphique 2
Gains annuels par âge, type d'inscription aux études postsecondaires et statut lié à la décision de prendre une année sabbatique — Femmes

dollars constants de 2015



Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Le tableau 1 résume les résultats cumulatifs sur le marché du travail au cours de la période de 15 ans en indiquant les conclusions pour quatre résultats : les gains cumulatifs, la valeur actualisée des gains cumulatifs (en fonction d'un taux d'actualisation de 5 %), le nombre d'années de cotisations syndicales et le nombre d'années de participation à un régime de pension d'employeur.

Les résultats indiquent clairement que chez les hommes et les femmes qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade, ceux qui ont pris une année sabbatique ont enregistré des gains cumulatifs plus faibles que ceux qui n'ont pas pris une année sabbatique. Chez les hommes, cela représentait 58 873 \$ (11,9 %) de moins en gains cumulatifs sur la période de 15 ans, ou 34 499 \$ (11,2 %) de moins en valeur actualisée. Chez les femmes, la différence en gains cumulatifs était de 42 023 \$ (10,6 %) de moins au cours de la période, ou 23 292 \$ (9,3 %) de moins en valeur actualisée. Les femmes qui se sont inscrites dans un programme menant à un grade et qui ont pris une année sabbatique ont également passé environ six mois de moins dans un syndicat et dans un emploi ayant un régime de pension d'employeur que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique. La différence était environ deux fois moins importante pour les hommes qui se sont inscrits dans un programme menant à un grade.

Chez les hommes et les femmes qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade, les résultats sur le marché du travail étaient généralement aussi bons ou meilleurs pour ceux qui avaient pris une année sabbatique que pour ceux qui ne l'avaient pas fait. Chez les hommes, les gains cumulatifs étaient de 69 638 \$ (14,5 %) plus élevés, ou de 45 464 \$ (14,7 %) plus élevés en valeur actualisée. Chez les femmes, les gains cumulatifs de celles qui avaient pris une année sabbatique étaient légèrement plus élevés que pour celles qui ne l'avaient pas fait, tandis que les différences en matière d'affiliation syndicale et d'adhésion à des régimes de pension d'employeur étaient également assez faibles pour les hommes et les femmes.

Bien que les quatre échantillons analytiques utilisés pour générer les résultats ci-dessus soient relativement homogènes, prendre une année sabbatique peut être régi par un processus de sélection non aléatoire, même au sein de ces groupes bien définis. Autrement dit, des facteurs autres que le sexe et le type d'études postsecondaires peuvent également influencer la décision de prendre une année sabbatique, et peuvent ainsi semer la confusion entre la prise d'une année sabbatique et les résultats à long terme sur le marché du travail.

Tableau 1

Résultats cumulatifs sur le marché du travail par sexe, type d'inscription aux études postsecondaires et statut lié à la décision de prendre une année sabbatique

	Gains cumulatifs	Valeur actuelle des gains cumulatifs	Nombre d'années d'affiliation syndicale	Nombre d'années de participation à un régime de pension d'employeur
	moyenne en dollars constants de 2015		moyenne	
Hommes, inscription à des études postsecondaires ne menant pas à un grade				
Sans année sabbatique	481 699	307 338	4,0	3,8
Avec année sabbatique	551 337	352 802	3,8	3,6
Hommes, inscription à des études postsecondaires menant à un grade				
Sans année sabbatique	493 549	306 780	3,7	3,7
Avec année sabbatique	434 675	272 280	3,5	3,4
Femmes, inscription à des études postsecondaires ne menant pas à un grade				
Sans année sabbatique	331 871	216 038	4,2	3,8
Avec année sabbatique	336 666	222 194	4,1	3,6
Femmes, inscription à des études postsecondaires menant à un grade				
Sans année sabbatique	397 994	250 363	4,9	4,3
Avec année sabbatique	355 971	227 071	4,3	3,9

Notes : Les résultats cumulatifs sur le marché du travail sont mesurés de l'âge de 17 à 31 ans. Les gains cumulatifs sont exprimés en dollars constants de 2015, et un taux d'actualisation de 5 % sert à estimer la valeur actuelle des gains cumulatifs.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Les statistiques descriptives d'un vaste ensemble de covariables recueillies à l'âge de 15 ou 16 ans sont présentées pour les personnes qui ont pris une année sabbatique et pour celles qui ne l'ont pas fait de chacun des quatre groupes analytiques dans le tableau 2¹⁴. Indépendamment du sexe et du type d'inscription aux études postsecondaires, celles qui ont suivi un parcours en éducation linéaire vers les études postsecondaires (c.-à-d. qui n'ont pas pris une année sabbatique) avaient généralement de meilleures caractéristiques (du point de vue des résultats à long terme sur le marché du travail) que celles qui ont pris une année sabbatique. Par exemple, chez les femmes qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade, 26,4 % de celles qui n'ont pas pris une année sabbatique ont eu une note globale de 90 % ou plus à l'âge de 15 ou 16 ans, comparativement à 16,0 % de celles qui ont pris une année sabbatique. Chez les hommes qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade, 29,3 % de ceux qui n'ont pas pris une année sabbatique avaient un parent titulaire d'un baccalauréat ou d'un grade supérieur, comparativement à

14. Bien que l'étude porte principalement sur la comparaison entre les personnes qui ont pris une année sabbatique et celles qui ne l'ont pas fait, il est également instructif de comparer les caractéristiques des élèves qui se sont finalement inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade avec celles des élèves qui se sont finalement inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade. En fait, le type d'inscription aux études postsecondaires est déterminé après la décision de prendre une année sabbatique. Cibler les élèves par type d'inscription à des fins politiques ou pour la prise de décision individuelle n'est donc pas possible *a priori*. Néanmoins, il peut être possible de cibler indirectement les élèves par type d'inscription en fonction des caractéristiques connues recueillies pendant les études secondaires. Peu importe si les élèves ont pris une année sabbatique ou non, il est évident selon le tableau 2 que ceux qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade avaient des caractéristiques très différentes de ceux qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade (ce qui est conforme à la littérature sur l'accès aux études postsecondaires). Par exemple, comparativement aux élèves du même sexe et du même statut lié à la décision de prendre une année sabbatique qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade, les élèves qui se sont inscrits dans un programme menant à un grade avaient des notes globales supérieures; des scores supérieurs en lecture, en maîtrise et en estime de soi; et leurs parents avaient des niveaux de revenus et d'éducation plus élevés.

19,0 % de leurs homologues qui ont pris une année sabbatique. Des résultats semblables sont observés pour d'autres caractéristiques importantes, telles que les scores en lecture, en maîtrise et en estime de soi; les caractéristiques parentales (présence, revenu, niveau de scolarité, aspirations¹⁵ et comportement d'épargne pour les études postsecondaires); et les pairs (nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études postsecondaires). Les résultats laissent également entendre que les personnes qui ont pris une année sabbatique étaient plus susceptibles de résider dans les provinces de l'Ouest et à Terre-Neuve-et-Labrador, et étaient beaucoup moins susceptibles de résider au Québec et en Ontario. Dans l'analyse multivariée, les effets fixes de l'école secondaire tiendront compte de ces différences provinciales, ainsi que des différences dans d'autres facteurs propres à l'école.

15. Le nombre de parents qui ne s'attendaient pas à ce que leurs enfants poursuivent des études postsecondaires était si faible que cette catégorie a dû être combinée avec les programmes d'études postsecondaires ne menant pas à un grade.

Tableau 2

Statistiques descriptives des covariables à l'âge de 15 ou 16 ans par sexe, inscription à un programme menant à un grade et statut lié à la décision de prendre une année sabbatique

	Hommes				Femmes			
	Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade		Inscription aux études postsecondaires menant à un grade		Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade		Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	
	Sans année sabbatique	Avec année sabbatique	Sans année sabbatique	Avec année sabbatique	Sans année sabbatique	Avec année sabbatique	Sans année sabbatique	Avec année sabbatique
	pourcentage							
Notes globales								
Moins de 60 %	3,9	6,1	0,8	0,5	3,3	6,4	0,5	0,0
De 60 % à 69 %	16,0	24,5	2,5	8,7	13,5	24,2	3,3	4,9
De 70 % à 79 %	41,8	47,4	22,8	26,0	37,1	37,6	18,3	29,4
De 80 % à 89 %	33,2	20,9	50,5	51,5	38,4	28,6	51,5	49,7
De 90 % à 100 %	5,1	1,2	23,4	13,4	7,7	3,1	26,4	16,0
Score en lecture								
Quintile inférieur	22,4	30,5	8,3	11,1	17,9	22,6	5,1	8,8
Deuxième quintile	23,1	27,0	15,7	16,2	20,6	23,6	13,8	15,3
Troisième quintile	20,2	24,3	20,7	21,8	19,5	21,1	19,2	25,4
Quatrième quintile	20,1	10,6	23,3	24,6	22,4	19,5	26,5	26,3
Quintile supérieur	14,2	7,5	31,9	26,3	19,5	13,1	35,4	24,3
Score en contrôle et en estime de soi								
Quintile inférieur ou deuxième quintile	18,5	22,9	15,0	21,0	22,8	25,5	19,8	19,3
Troisième quintile	20,3	21,3	21,8	19,1	19,7	22,1	22,4	22,7
Quatrième quintile	21,4	19,1	21,3	17,2	19,8	15,3	22,5	24,2
Quintile supérieur	23,2	18,2	29,6	31,0	17,8	12,6	20,4	19,5
Présence parentale								
Monoparentale	8,5	11,2	7,0	8,9	12,5	13,6	9,0	9,3
Deux parents, pas tous biologiques	7,1	7,8	5,2	4,5	8,2	8,5	6,2	7,9
Deux parents biologiques	84,3	81,0	87,8	86,6	79,3	77,9	84,8	82,8
Revenu parental équivalent								
Quintile inférieur	19,9	25,6	13,3	17,8	23,7	24,6	16,9	15,3
Deuxième quintile	22,2	26,6	17,2	20,2	25,4	22,1	20,2	26,9
Troisième quintile	20,6	20,4	21,0	21,3	20,7	26,5	20,9	25,4
Quatrième quintile	18,6	14,0	23,6	21,4	15,8	14,9	21,5	14,3
Quintile supérieur	18,8	13,5	25,0	19,3	14,5	11,8	20,5	18,1
Plus haut niveau de scolarité des parents								
Études secondaires ou niveau inférieur	61,2	64,0	45,1	49,3	67,2	69,6	49,2	51,0
Diplôme ou certificat d'études postsecondaires	50,5	50,6	50,3	52,0	46,8	52,0	50,6	52,8
Baccalauréat	22,5	13,4	35,2	31,0	16,5	14,8	30,3	28,6
Diplôme d'études supérieures ou professionnel	6,8	5,7	17,8	12,2	7,1	2,8	13,5	10,5
Aspirations des parents quant au niveau de scolarité de leurs enfants								
Pas de diplôme d'études postsecondaires	38,6	47,8	12,1	16,3	37,4	39,6	14,3	21,2
Diplôme d'études postsecondaires	61,4	52,2	87,9	83,7	62,6	60,4	85,7	78,8
Épargne pour les études postsecondaires								
Enfant ayant un régime enregistré d'épargne-études	19,4	17,0	33,3	29,6	17,3	18,9	27,1	21,7
Nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études postsecondaires								
Aucun ou quelques-uns	20,8	25,7	13,8	18,3	12,9	18,5	8,6	13,1
La plupart	49,9	53,1	51,8	52,2	49,2	53,5	47,9	52,3
Tous	29,3	21,2	34,4	29,5	37,9	28,0	43,5	34,6
Province de résidence								
Terre-Neuve-et-Labrador	7,0	14,7	7,5	11,0	7,2	11,3	9,2	12,3
Île-du-Prince-Édouard	3,7	6,8	8,0	5,8	2,7	5,8	8,4	8,0
Nouvelle-Écosse	8,4	6,5	15,0	9,1	8,5	4,2	14,4	6,5
Nouveau-Brunswick	6,8	10,1	10,7	15,6	8,8	7,3	13,1	10,4
Québec	37,8	15,2	5,9	1,1	39,5	11,7	7,0	0,9
Ontario	16,5	9,2	16,7	3,9	12,7	11,9	16,1	8,4
Manitoba	4,1	7,1	10,4	16,8	5,9	11,2	9,9	16,0
Saskatchewan	5,0	9,7	8,1	13,0	5,5	9,4	8,2	15,2
Alberta	5,0	8,0	7,1	9,2	4,1	11,3	6,1	8,6
Colombie-Britannique	5,6	12,7	10,5	14,4	5,2	15,7	7,6	13,7
	nombre							
Échantillon	1 159	266	1 499	179	1 345	258	2 592	231

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Les différences entre les covariables décrites dans le tableau 2 ont été prises en compte dans une série d'analyses multivariées qui mettent l'accent sur les gains cumulatifs sur la période de 15 ans. Avant tout, si les différences de caractéristiques présentées dans le tableau 2 devaient avoir une incidence sur les différences de résultats sur le marché du travail entre les personnes qui ont pris une année sabbatique et celles qui ne l'ont pas fait, cela se ferait en grande partie par des voies directes (c.-à-d. indépendamment de leur relation bien documentée à l'accès aux études postsecondaires). Il est également possible que les caractéristiques connues pour être positivement liées à l'accès aux études postsecondaires (p. ex. le niveau de scolarité des parents) aient une relation négative avec les gains futurs, à condition d'avoir réussi l'inscription aux études postsecondaires. Il en est ainsi parce que le fait de réussir à s'inscrire à des études postsecondaires malgré des difficultés particulières (p. ex. faible niveau de scolarité des parents) peut indiquer des caractéristiques non observées qui peuvent être valorisées sur le marché du travail (p. ex. motivation, ténacité et résilience)¹⁶. Pour ces raisons, et malgré les importantes différences mises en évidence dans le tableau 2, il n'est pas possible de savoir a priori quelle incidence l'ajout de covariables peut avoir.

Le tableau 3 affiche les résultats de deux modèles. Le premier modèle n'inclut aucune covariable, correspondant ainsi à l'analyse bidimensionnelle présentée dans le tableau 1¹⁷. Le second modèle s'ajuste aux différences entre les covariables présentées dans le tableau 2 (à l'exception de la province de résidence, qui est remplacée par les effets fixes de l'école secondaire), qui existent entre les personnes qui ont pris une année sabbatique et celles qui ne l'ont pas fait pour chacun des quatre groupes analytiques. Les résultats indiquent que les différences non ajustées dans les résultats sur le marché du travail étaient en grande partie inchangées après la prise en compte des covariables. Après avoir pris en compte les différences liées aux covariables, les hommes et les femmes qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade et qui ont pris une année sabbatique gagnaient moins que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique (57 448 \$, ou 11,6 %, moins pour les hommes, et 49 788 \$, ou 12,5 %, moins pour les femmes). En revanche, le fait de prendre une année sabbatique était positivement lié à des gains chez les hommes qui s'inscrivaient dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade (70 416 \$, ou 14,6 % de plus). Il n'y avait pas de lien important pour les femmes qui ont pris une année sabbatique et qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade.

16. Le même argument peut être avancé pour les compétences en lecture. En effet, Gibson *et al.* (2019) ont constaté qu'« après la prise en compte de divers facteurs individuels et contextuels (p. ex. le niveau de scolarité des parents, le revenu parental, les notes générales obtenues à 15 ans et d'autres caractéristiques comme le niveau de scolarité le plus élevé atteint et le domaine d'études), les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans n'étaient plus associées à la rémunération d'emploi après la fin des études (chez les hommes comme chez les femmes) ».

17. C'est une propriété des modèles de régression des moindres carrés ordinaires (utilisés dans les tableaux 3 et 4), mais pas des modèles de régression binomiale négative (utilisés dans les tableaux 5 et 6). Toutefois, dans le dernier cas, il est toujours possible d'observer l'incidence marginale de l'ajout de covariables au modèle en comparant les résultats des modèles 1 et 2.

Tableau 3
Association entre la prise d'une année sabbatique et les gains cumulatifs des modèles de régression par les moindres carrés ordinaires groupés

Échantillon	Modèle 1 : Aucune covariable		Modèle 2 : Ajout des covariables	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Hommes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	69 638 ***	20 956	70 416 ***	21 716
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-58 873 *	22 935	-57 448 *	24 956
Femmes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	4 795	17 278	-14 201	19 224
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-42 023 *	17 427	-49 788 *	20 918

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Notes : Les gains cumulatifs sont mesurés de l'âge de 17 à 31 ans et sont exprimés en dollars constants de 2015. Les covariables comprennent des variables indiquant la note globale, la compétence en lecture, en maîtrise et en estime de soi, la présence parentale, le revenu parental équivalent, le plus haut niveau de scolarité des parents, les aspirations des parents quant au niveau de scolarité de leurs enfants, l'épargne pour les études postsecondaires, le nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études après l'école secondaire (comme indiqué dans le tableau 2) et les effets fixes de l'école secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Les résultats dans le tableau 4, qui mettent l'accent sur la valeur actualisée des gains cumulatifs, sont plus ou moins semblables à ceux du tableau 3. Plus précisément, chez ceux qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade, prendre une année sabbatique était associé à une baisse des gains cumulatifs actualisés de 34 815 \$ (11,3 %) pour les hommes et de 29 562 \$ (11,8 %) pour les femmes. Par ailleurs, prendre une année sabbatique était associé à 44 125 \$ (14,3 %) de plus en gains actualisés pour les hommes qui se sont inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade, mais n'était pas associé à des gains actualisés pour leurs homologues féminins.

Pourquoi prendre une année sabbatique était-il négativement associé aux gains cumulatifs des élèves inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade, mais positivement associé ou non associé aux gains des élèves inscrits dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade? La réponse se trouve peut-être dans les coûts de renonciation. Prendre une année sabbatique signifie plus ou moins remplacer une année de gains avant de s'inscrire à des études postsecondaires par une année de gains après s'être inscrit à des études postsecondaires. Un tel échange peut être plus coûteux pour ceux qui se sont inscrits à des programmes menant à un grade simplement parce que ceux-ci sont associés à un salaire plus élevé que d'autres programmes d'études postsecondaires (Frenette, 2019).

Les autres résultats examinés dans la présente étude, dans la majorité des cas, n'étaient pas étroitement associés au fait de prendre une année sabbatique (tableaux 5 et 6). Les seuls résultats importants sur le plan statistique ont été enregistrés pour les femmes qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade : celles qui ont pris une année sabbatique faisaient partie d'un syndicat pendant 0,684 an de moins que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique, et les personnes qui ont pris une année sabbatique bénéficiaient d'un régime de pension d'employeur pendant 0,751 an de moins que celles qui n'en ont pas pris.

Tableau 4
Association entre la prise d'une année sabbatique et la valeur actuelle des gains cumulatifs des modèles de régression par les moindres carrés ordinaires groupés

Échantillon	Modèle 1 : Aucune covariable		Modèle 2 : Ajout des covariables	
	coefficient	erreur-type	coefficient	erreur-type
Hommes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	45 464 ***	13 015	44 125 ***	13 515
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-34 499 *	14 130	-34 815 *	15 357
Femmes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	6 156	10 866	-7 636	12 088
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-23 292 *	10 864	-29 562 *	12 940

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Notes : La valeur actuelle des gains cumulatifs est mesurée de l'âge de 17 à 31 ans, exprimés en dollars constants de 2015, et en fonction du taux d'actualisation de 5 %. Les covariables comprennent des variables indiquant la note globale, la compétence en lecture, en maîtrise et en estime de soi, la présence parentale, le revenu parental équivalent, le plus haut niveau de scolarité des parents, les aspirations des parents quant au niveau de scolarité de leurs enfants, l'épargne pour les études postsecondaires, le nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études après l'école secondaire (comme indiqué dans le tableau 2) et les effets fixes de l'école secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Tableau 5
Association entre la prise d'une année sabbatique et le nombre d'années d'affiliation syndicale des modèles de régression binomiale négative groupés

Échantillon	Modèle 1 : Aucune covariable		Modèle 2 : Ajout des covariables	
	effet marginal	erreur-type	effet marginal	erreur-type
Hommes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	-0,249	0,318	0,024	0,336
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-0,141	0,386	-0,073	0,435
Femmes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	-0,060	0,356	0,334	0,396
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-0,488	0,332	-0,684 †	0,384

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Notes : Le nombre d'années de cotisations syndicales est mesuré de l'âge de 17 à 31 ans. Les covariables comprennent des variables indiquant la note globale, la compétence en lecture, en maîtrise et en estime de soi, la présence parentale, le revenu parental équivalent, le plus haut niveau de scolarité des parents, les aspirations des parents quant au niveau de scolarité de leurs enfants, l'épargne pour les études postsecondaires, le nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études après l'école secondaire (comme indiqué dans le tableau 2) et les effets fixes de l'école secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Tableau 6

Association entre la prise d'une année sabbatique et le nombre d'années de participation à un régime de pension d'employeur des modèles de régression binomiale négative groupés

Échantillon	Modèle 1 : Aucune covariable		Modèle 2 : Ajout des covariables	
	effet marginal	erreur-type	effet marginal	erreur-type
Hommes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	-0,204	0,286	-0,015	0,316
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-0,341	0,344	-0,124	0,411
Femmes				
Inscription aux études postsecondaires ne menant pas à un grade	-0,261	0,337	0,070	0,376
Inscription aux études postsecondaires menant à un grade	-0,359	0,308	-0,751 *	0,372

* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)

** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)

*** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)

† valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Notes : Le nombre d'années de participation à un régime de pension d'employeur est mesuré de l'âge de 17 à 31 ans. Les covariables comprennent des variables indiquant la note globale, la compétence en lecture, en maîtrise et en estime de soi, la présence parentale, le revenu parental équivalent, le plus haut niveau de scolarité des parents, les aspirations des parents quant au niveau de scolarité de leurs enfants, l'épargne pour les études postsecondaires, le nombre d'amis qui prévoient poursuivre leurs études après l'école secondaire (comme indiqué dans le tableau 2) et les effets fixes de l'école secondaire.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

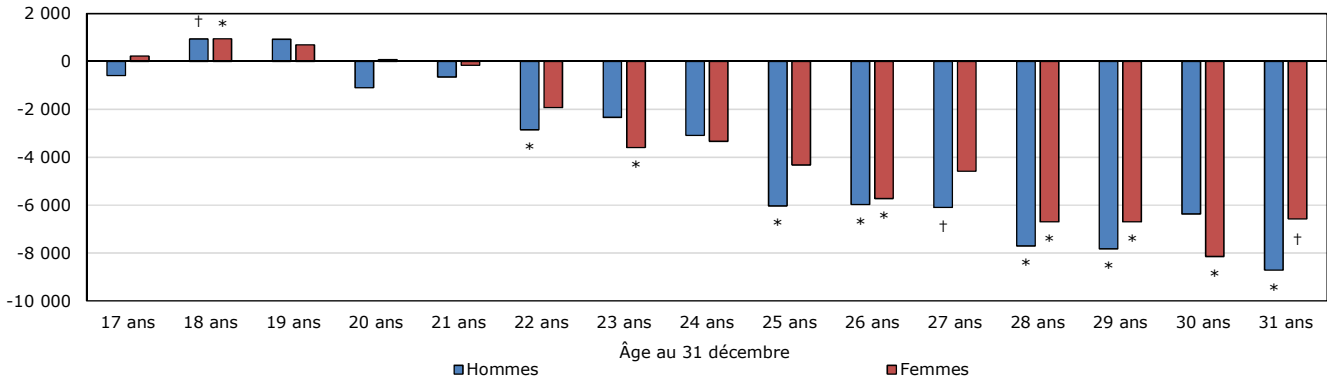
Les données accessibles dans la présente étude se terminent à l'âge de 31 ans, il n'y a donc aucun moyen de savoir ce qui s'est passé après. Toutefois, il serait peut-être informatif d'estimer les différences de gains entre les personnes qui ont pris une année sabbatique et celles qui ne l'ont pas fait chaque année, jusqu'à la limite des données. Le graphique 3 présente les résultats de cet exercice. Là encore, des modèles regroupés pour l'ensemble de l'échantillon analytique ont été estimés, mais les résultats ne sont présentés que pour les élèves inscrits dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade (c.-à-d. le groupe qui a connu une association négative entre le fait de prendre une année sabbatique et les gains cumulatifs).

Avant d'aborder les résultats présentés dans le graphique 3, il est important de faire la distinction entre les incidences absolues et relatives. En termes relatifs (ou en pourcentage), l'association négative du fait de prendre une année sabbatique était plus ou moins constante au fil des ans, pour les hommes et les femmes qui se sont inscrits dans un programme menant à un grade. Toutefois, comme les gains annuels augmentent avec l'âge, les répercussions de prendre une année sabbatique sont devenues plus évidentes au fil du temps une fois que la valeur en dollars absolus a été examinée, comme il est présenté dans le graphique 3.

En effet, les résultats du graphique 3 montrent une association négative croissante au fil du temps en valeur absolue. Bien qu'il n'y ait aucune association avant l'âge de 22 ans, l'avantage salarial défavorable associé au fait de prendre une année sabbatique (lorsqu'exprimé en dollars absolus) a commencé à augmenter à ce moment-là. Les hommes âgés de 22 ans qui ont pris une année sabbatique et se sont inscrits ensuite dans un programme menant à un grade ont gagné 2 854 \$ de moins que leurs homologues qui se sont inscrits dans un programme menant à un grade très peu de temps après l'école secondaire. À l'âge de 31 ans, la différence des gains annuels entre ces deux mêmes groupes d'hommes est passée à 8 716 \$. De même, l'association négative entre le fait de prendre une année sabbatique et les gains annuels est passée de 1 920 \$ à l'âge de 22 ans à 6 575 \$ à l'âge de 31 ans pour les femmes qui se sont inscrites dans un programme menant à un grade.

Graphique 3**Association entre la prise d'une année sabbatique et les gains annuels des modèles de régression des moindres carrés ordinaires groupés — personnes inscrites dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade**

dollars constants de 2015



* valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,05$)
 ** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,01$)
 *** valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,001$)
 † valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence ($p < 0,10$)

Note : Les covariables sont les mêmes que celles utilisées dans l'analyse du tableau 3.

Sources : Statistique Canada, Enquête auprès des jeunes en transition, cohorte A, et Fichier des familles T1.

Conclusion

La décision de prendre une année sabbatique entre l'école secondaire et les études postsecondaires est une décision importante à long terme. Les élèves qui prennent une année sabbatique pourraient être confrontés à des coûts de renonciation élevés puisqu'ils remplacent une année de travail mieux rémunéré après les études postsecondaires par une année de travail moins rémunéré avant les études postsecondaires. Néanmoins, ils pourraient acquérir plus de concentration et de maturité pendant leur congé d'études. Cette situation pourrait les aider à faire de meilleurs choix en matière d'éducation, ce qui pourrait leur être bénéfique sur le marché du travail. Le but de la présente étude était d'examiner les incidences à long terme sur le marché du travail associées au fait de prendre une année sabbatique.

Les résultats montrent une association négative importante entre la prise d'une année sabbatique et les gains cumulatifs chez les personnes qui se sont inscrites dans un programme menant à un grade peu de temps après l'école secondaire. Plus précisément, les hommes qui ont pris une année sabbatique avant de s'inscrire dans un programme menant à un grade ont gagné 57 448 \$ (exprimée en dollars constants de 2015), soit 11,6 % de moins entre 17 et 31 ans que leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique. De même, les femmes qui ont pris une année sabbatique avant de s'inscrire dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade ont gagné 49 788 \$ (12,5 %) de moins sur la même période, comparativement à leurs homologues qui n'ont pas pris une année sabbatique. Selon les données annuelles, l'association négative entre le fait de prendre une année sabbatique et les gains a augmenté de manière plus ou moins constante en valeur absolue à mesure que les personnes vieillissaient, au moins jusqu'à 31 ans (âge où s'arrêtent les données). En revanche, le fait de prendre une année sabbatique était positivement lié aux gains chez les hommes qui s'inscrivaient dans un programme d'études postsecondaires ne menant pas à un grade (70 416 \$, ou 14,6 % de plus), alors qu'il n'y avait aucune relation pour leurs homologues féminins. L'étude a également permis de constater une légère relation négative entre le fait de prendre une année sabbatique et d'autres caractéristiques cumulatives de l'emploi au cours de la période (nombre d'années d'affiliation syndicale et de participation à un régime de pension d'employeur) chez les femmes qui se sont inscrites dans un programme d'études postsecondaires menant à un grade.

De futurs travaux de recherche pourraient éclairer davantage la question en suivant les personnes pendant une plus longue période, surtout si l'on tient compte du fait que, dans la présente étude, le désavantage en termes de gains annuels des personnes qui ont pris une année sabbatique continue d'augmenter en valeur absolue jusqu'à 31 ans. Une autre avenue utile pour les travaux de recherche dans ce domaine serait un examen plus détaillé des décisions en matière d'éducation et des réussites des personnes qui ont pris une année sabbatique et de celles qui ne l'ont pas fait. En effet, prendre une année sabbatique pourrait apporter une plus grande perspective dans les processus de prise de décision des jeunes, ou même favoriser une plus grande motivation à leur retour après une période d'absence de l'école. Enfin, prendre une année sabbatique pourrait avoir une incidence sur la décision de s'inscrire à des études postsecondaires dès le départ, car les jeunes pourraient réévaluer leurs objectifs professionnels après avoir pris une pause de l'école. Cela peut dépendre de la façon dont l'année sabbatique s'est écoulée (p. ex. travailler, voyager, se reposer, socialiser). Comprendre la relation entre ces activités et la décision de s'inscrire à des études postsecondaires pourrait donc faire l'objet d'une étude plus approfondie.

Bibliographie

Crawford, C. et Cribb, J. (2012). *Gap-year takers: Uptake, trends and long-term outcomes*. Institute for Fiscal Studies, Centre for Analysis of Youth Transitions et Department for Education, Royaume-Uni.

Ferrer, A. et Menendez, A. (2014). The puzzling effect of delaying schooling on Canadian wages. *Analyse de politiques*, 40(3), 197-208.

Frenette, M. (2007). *Pourquoi les jeunes provenant de familles à plus faible revenu sont-ils moins susceptibles de fréquenter l'université? Analyse fondée sur les aptitudes aux études, l'influence des parents et les contraintes financières* (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 295). Statistique Canada.

Frenette, M. (2017). *Quelles familles investissent dans des régimes enregistrés d'épargne-études et cela influe-t-il sur l'inscription aux études postsecondaires?* (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 392). Statistique Canada.

Frenette, M. (2019). *Obtention d'un baccalauréat d'un collège communautaire : aperçu des gains et perspectives pour les programmes d'études de cycles supérieurs* (Direction des études analytiques : documents de recherche, n° 428). Statistique Canada.

Gibson, L., Rodriguez, C., Ferguson, S.J., Zhao, J. et Hango, D. (2019). Les compétences en lecture évaluées à l'âge de 15 ans ont-elles une incidence sur la rémunération d'emploi des jeunes adultes? *Regards sur la société canadienne*. Statistique Canada.

Hango, D. (2008). Une pause entre les études secondaires et les études postsecondaires : Déterminants et premiers résultats sur le marché du travail. *Questions d'éducation*, 4(5).

Hango, D. (2011). *Durée de l'intervalle entre l'obtention du diplôme d'études secondaires et l'inscription à des études postsecondaires : qui diffère ses études et qui ne le fait pas?* (Culture, Tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche, n° 90). Statistique Canada.

Holmlund, B., Skans, O. et Liu, Q. (2008). Mind the gap? Estimating the effects of postponing higher education. *Oxford Economic Papers*, 60(4), 683-710.

Mehdi, T. et Morissette, R. (2021). Le travail à domicile au Canada : qu'avons-nous appris jusqu'à présent? *Rapports économiques et sociaux*, 1(10).

Ostrovsky, Y. et Frenette, M. (2014). *Les gains cumulatifs des diplômés postsecondaires sur 20 ans : résultats selon le domaine d'études* (Aperçus économiques, n° 40). Statistique Canada.